

suppression du congé sabatique dans l'entreprise

Par **OLIV316**, le **14/10/2006 à 10:40**

bonjour

j'ai une question, dans mon entreprise, on viens de supprimer la possibilité de prendre un congé sabatique soit disant en accord avec le CE (on se demande qui il défend ce ce mais bon ... là je suis hors sujet)

je croyais que celà était un droit ? (sous condition d'acceptation du patron bien sur dans la limite de 2 refus)

c'est embêtant pour les personnes souhaitant monter un projet personnel, car cela permettait de garder une sécurité si ce projet n'aboutissait pas

une info là dessus
merci